

## BTS Assistant de Manager

L'Assistant de Manager travaille auprès d'un ou plusieurs cadres. Ses activités, essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative, sont toujours en étroite relation avec celles de son manager pour lui permettre d'être efficace.

### PROFIL ET QUALITÉS

Motivation/rigueur/dynamisme

Les caractéristiques principales de la fonction d'Assistant de Manager résident dans la diversité de ses tâches et donc dans sa nécessaire polyvalence qui varie toutefois avec l'importance de la structure : un emploi dans une petite organisation conduit à réaliser une plus grande variété de tâches. Cependant, certaines activités, telles les activités de soutien à la communication, à l'information, à l'aide à la décision opérationnelle et à l'organisation de l'action, se retrouvent dans tous les contextes professionnels et constituent le cœur de son métier.

L'assistant assure le plus souvent un rôle d'interface et sa capacité à travailler en collaboration constitue l'essence même de sa compétence professionnelle.



C'est un métier de communication où les compétences relationnelles occupent une place importante. On attend d'un Assistant de Manager d'être à l'écoute des besoins, d'être diplomate, réactif, rigoureux, autonome, disponible, sachant être discret tout en étant capable d'anticipations, de propositions et d'initiatives. La réussite professionnelle exige également des compétences à l'écrit et à l'oral en français et en langues vivantes, en raison aujourd'hui de l'ouverture internationale de la quasi-totalité des organisations.

### Pourquoi un BTS Assistant de Manager ?

Une formation courte et professionnalisée. Toujours plus qualifié(e)s, plus autonomes et force de proposition, les assistants de manager évoluent au sein de toutes les grandes fonctions de l'entreprise.

Les managers doivent pouvoir avoir confiance en leurs assistants. En ce sens, le BTS Assistant de Manager prépare les étudiants à exercer ce métier grâce :

- aux 2 stages, respectivement de 8 et 4 semaines en entreprise, dont au moins un à l'étranger ou en France dans une entreprise à vocation internationale, permettant d'approfondir les compétences professionnelles en situations réelles de travail ;
- aux heures de cours, de TD et d'ateliers métier permettant un suivi personnalisé de l'étudiant, avec un contrôle en cours de formation pour deux épreuves professionnelles sur trois.

## Débouchés

L'Assistant de Manager trouve sa place dans toute entreprise quelle que soit sa taille et son secteur d'activité. Son poste est fortement marqué par le contexte, souvent international, dans lequel il travaille, l'obligeant ainsi à tenir compte des différences culturelles dans les pratiques professionnelles. Le développement du travail collaboratif lui confère un positionnement dans la structure de plus en plus transversal. Il devient une véritable « tour de contrôle » qui organise, coordonne et filtre les informations.

De solides compétences peuvent permettre d'occuper un poste de confiance, doté de responsabilités susceptibles de s'accroître avec l'expérience et l'aptitude à s'adapter à l'évolution de l'entreprise.

**Stages en entreprises : 12 semaines**

## Contenu de la formation

Culture générale et expression, langue étrangère A, langue étrangère B, relations professionnelles, soutien à l'information, aide à la décision, organisation de l'action, activités déléguées, activités professionnelles de synthèse, ateliers métier, accès aux ressources informatiques, économie-droit, management des entreprises.

## Régime

Les élèves des sections de techniciens supérieurs bénéficient du statut d'étudiant, une carte leur est délivrée par le lycée. Ils bénéficient du régime de sécurité sociale étudiant. Le lycée ne dispose pas d'internat. Les étudiants ont accès aux restaurants universitaires ; ils peuvent aussi être demi-pensionnaires (repas de midi) au restaurant scolaire du lycée.

## Conditions d'admission

La commission d'admission étudie les dossiers de candidature en tenant compte des informations fournies, notamment des résultats scolaires de première et de terminale. Les candidats sont classés par ordre de mérite.

*Détails de la procédure : consulter le portail unique [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)*

## Inscription

De janvier à fin mars\*, les candidats s'enregistrent sur le portail unique [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr).

Les dossiers d'inscription sont désormais dématérialisés.

*\*Les dates précises sont indiquées sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)*



*Les informations présentées dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'évolution. Seuls les textes officiels publiés par le Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche sont opposables.*